

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Délégation aux Outre-Mer

- Audition de M. Olivier Henrard, président du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), M. Vincent Villette, directeur financier et juridique, M. Lionel Bertinet, Directeur du cinéma, M. Laurent Vennier, Directeur des politiques territoriales ;
- Audition de MM. Yves Ethève et Philippe Aigle, co-présidents de l'Union des cinémas français ultramarins (UNICFU), Mme Evelyne Ethève, vice-présidente et Mme Laurence Ethève, secrétaire ;
- Audition de M. Victor Hadida, président de la Fédération nationale des éditeurs de film (FNEF), M. Olivier Snanoudj, président-adjoint et Mme Hélène Herschel, déléguée générale ;
- Audition de Mme Lucie Commiot, co-présidente du Syndicat des Distributeurs Indépendants (SDI) et de Mme Emmanuelle Döry, déléguée générale ;
- Audition de M. Thomas Legal, membre des Distributeurs Indépendants Réunis Européens (DIRE) et de M. Hugues Quattrone, délégué général ;
- Audition de Mme Hortense de Labriffe, déléguée générale de l'Association des Producteurs Indépendants (API) ;
- Audition de Mme Chloé Folens Déléguée générale adjointe de la Société des réalisatrices et réalisateurs de films (SRF) ;
- Audition de Mme Valérie Lépine Karnik, Déléguée générale de l'Union des Producteurs de Cinéma (UPC) 2
- Présences en réunion 3

Lundi

27 novembre 2023

Séance de 14 heures

Compte rendu n° 4

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

**Présidence de
M. Davy Rimane,
Président**



DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER

Lundi 27 novembre 2023

La séance est ouverte à quatorze heures cinq

—————

Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

<https://assnat.fr/mfH7nE>

La séance est levée à seize heures cinq

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Christian Baptiste, M. Perceval Gaillard, Mme Claire Guichard, M. Frantz Gumbs, M. Johnny Hajjar, M. Frédéric Maillot, Mme Maud Petit, M. Davy Rimane, M. Guillaume Vuilletet, Mme Estelle Youssouffa

Excusées. – Mme Florence Goulet, Mme Laetitia Saint-Paul